GUIDE UTILISATEUR

Kenotion Video community









Dktv

Coffre-fort numérique personnel

Présentation	p.3
Interface	p.4
Vidéos	p.5
Playlists	p.7
Communautés	p.8
Replay	p.10
Autres options	p.11
Glossaire	p.12

PRÉSENTATION





Kmotion, qu'est-ce que c'est ?

Kmotion est votre coffre-fort personnel dans lequel vous pouvez stocker des vidéos au format numérique Pour avoir accès à Kmotion, vous devez avoir un compte CAPS et avoir souscrit à l'offre Ktv.

Sur Kmotion, vous pouvez mettre des vidéos en ligne, les partager avec votre famille au sein de groupes (appelés communautés), créer des listes de lecture dédiées (playlists) ou encore visionner des programmes en replay suite à leur diffusion à la télévision.

Comment ça marche ?

Pour y accéder, connectez-vous depuis votre navigateur Internet à l'adresse https://kmotion.ktv.zone/ en saisissant vos identifiants CAPS.











Barre du haut : recherche, upload de vidéos, notifications, créer des communautés et gestion du compte

Barre latérale : navigation entre les communautés, les vidéos, les playlists et le replay



Contenu central : listes des communautés, vidéos et reprise de

lecture

VIDÉOS



L'ensemble de vos vidéos est visible dans la rubrique Mes Vidéos, accessible en cliquant sur l'icône 🔣 dans la barre latérale gauche.



Mise en ligne

Pour mettre une vidéo en ligne, il suffit de cliquer sur l'icône 💎 située en haut à droite.

Le système recherche automatiquement le titre et le genre de la vidéo une fois sa mise en ligne terminée, mais vous pouvez corriger ces champs si ceux-ci sont incorrects en éditant la vidéo.

Vous pouvez également renseigner le caractère privé ou adulte de la vidéo.

Statuts d'une vidéo

Une fois en ligne, une vidéo peut avoir trois statuts différents, comme illustré ci-contre :

- Visible : la vidéo est disponible et peut être lue.
- Grisé : la vidéo est en cours de traitement par le système.
- Titre en rouge : il y a eu une erreur de codage. Soit la vidéo d'origine contient des erreurs, soit l'utilisateur a un quota insuffisant.



VIDÉOS

Consultation



Télécharger la vidéo

Vous pouvez télécharger une version de la vidéo en cliquant sur le bouton «Télécharger».

Consulter la fiche

Cliquez sur une vignette pour consulter la fiche d'une vidéo.

Lire la vidéo

Une fois sur cette fiche, cliquez sur la miniature à gauche pour lancer la lecture.

Copier la vidéo

Vous pouvez également copier la vidéo dans votre espace perso si la vidéo appartient à une communauté, ou encore l'ajouter dans une de vos playlists.

Rapporter la vidéo

Vous pouvez rapporter une vidéo aux administrateurs par le biais du bouton situé sous sa miniature. Le rapport concerne :

Un contenu interdit par la loi (ex. pédophilie, violence gratuite)

Une vidéo pour adultes non protégée contre les mineurs

Le non-respect des droits d'auteur

Le non-respect du droit à l'image ou des droits du propriétaire de la vidéo

Un nombre conséquent de rapports rend la lecture de la vidéo impossible jusqu'à l'intervention d'un administrateur.

Modification



Modifier la vidéo

• Seul le ou la propriétaire d'une vidéo peut la modifier.

Il pourra changer le nom, son résumé, son année de production, et ajouter ou retirer des tags (genre et contributeur).

Spécifier le statut

Il s'agit de spécifier si la vidéo est privée ou non. Une vidéo privée n'apparaîtra pas en page d'accueil.

Activer le mode adulte

Vous pouvez activer le mode adulte pour la vidéo. Pour la consulter, vous devrez alors avoir activé le mode adulte dans vos paramètres.

Supprimer la vidéo

Il est possible de supprimer la vidéo avec le bouton prévu à cet effet. Dans ce cas, le quota correspondant à sa durée est restitué à son propriétaire.

Corriger les informations

• Par défaut, lorsqu'une vidéo a été envoyée sur Kmotion, le site effectue une recherche automatique de ces informations. Afin que cela se fasse, il faut respecter un certain nommage de vidéos :

- Film : « nom du film
- année extension >
- Série : « nom de la série année – S01E01 - extension »

Vous pouvez toujours effectuer une recherche automatique en cliquant sur le bouton «Corriger ».





La page Mes Playlists contient les différentes playlists créées par l'utilisateur ; elle est accessible en cliquant sur l'icône 📄 située dans le menu gauche.

Créer une playlist

Pour créer une playlist, cliquez sur le bouton «+» situé à droite du nom de la rubrique.

Ajouter des vidéos à une playlist

Pour ajouter une vidéo dans une playlist, l'utilisateur devra aller sur la page d'une vidéo et cliquer sur le bouton « Ajouter à une playlist » et sélectionner la playlist voulue.





COMMUNAUTÉS

Mes communautés

La page « Mes communautés » recense les communautés dont vous êtes membre.

Elle est accessible en cliquant sur l'icône dans la barre latérale gauche.



Typologie des communautés

Lorsque vous créez une communauté, vous avez le choix entre trois catégories :

- Communauté publique : visible pour tout le monde. Les utilisateurs ne sont pas obligés de s'inscrire pour visionner les différentes vidéos de la communauté.
- Communauté modérée : la communauté est visible par tout le monde. Cependant, les utilisateurs doivent être membres pour visionner son contenu (vidéos et dossiers). Lors d'un envoi d'une vidéo dans la communauté, un modérateur (ou l'administrateur) devra l'accepter au sein de la communauté.

Communauté privée : la communauté est cachée (ainsi que son contenu) pour tous les utilisateurs non membres. Afin de rejoindre une communauté privée, l'utilisateur devra obtenir une invitation.

Création



Oliquez sur l'icône située 🔂 en haut à droite afin d'afficher le formulaire création d'une communauté.

2 L'utilisateur devra spécifier un nom unique, son type ainsi qu'un quota d'entrée (quota nécessaire pour rejoindre la communauté), et allouer un quota pour la communauté (quota).





COMMUNAUTÉS

Options liées à une communauté



Lorsqu'un utilisateur clique sur une communauté, il est redirigé sur sa page d'informations, comme illustré ci-dessus.

USur cette page, l'utilisateur peut rejoindre la communauté (sauf si elle est privée), parcourir les vidéos et effectuer diverses actions :

Ajouter du quota / Rejoindre la communauté.

2 Dans le menu «Plus...» :

Envoyer une vidéo depuis l'espace perso : il s'agit de copier une vidéo locale dans la communauté.

Gérer : pour l'administrateur et les modérateurs uniquement. Cela permet la modification, la gestion d'utilisateurs et des vidéos en attente d'acceptation (pour les communautés modérées).

Inviter un ami : génère un lien pour rejoindre la communauté. Pour rejoindre une communauté privée, les membres doivent envoyer ce lien aux utilisateurs souhaitant la rejoindre.

Quitter la communauté.

3 Envoyer une vidéo : uploader une nouvelle vidéo dans la communauté.

L'ajout de dossier dans une communauté ne peut se faire que par les modérateurs ou l'administrateur.

Gestion des communautés



L'administrateur peut modifier les informations de la communauté (sa description, son type ou son quota d'entrée) et la supprimer. Seul le nom n'est pas modifiable.

Les modérateurs peuvent accepter ou refuser les vidéos en attente d'acceptation. Ils peuvent avoir accès aux informations de la vidéo et de son contenu.

Ils peuvent également effectuer quelques actions sur les membres de la communauté, tel que le bannissement ou le renvoi. Seul l'administrateur peut accorder les droits de modération sur un membre.





La page Replay permet d'enregistrer un programme TV soit dans l'espace perso de l'utilisateur, soit dans une communauté choisie. Pour y accéder, cliquez sur l'icône 🔊 visible dans la barre latérale gauche.

Cette rubrique est divisée en 3 parties :

- Menu : permet de choisir d'enregistrer le ou les programmes dans son espace perso ou dans une communauté dont vous êtes membre.
- Recherche : permet d'effectuer une recherche spécifique via un nom de programme.
- Contenu : correspond à la liste des programmes.

Vous pouvez spécifier la sauvegarde de programmes via la liste déroulante située entre la partie recherche et la liste des programmes. Il est également possible de choisir d'enregistrer le ou les programmes dans votre espace perso ou dans une communauté dont vous êtes membre.



AUTRES OPTIONS



Recherche

Vous pouvez effectuer une recherche de vidéos et/ou de communautés en saisissant l'objet de votre requête dans la barre de recherche située en haut à droite.

Appuyez sur la touche Entrée pour valider la recherche.

Gestion du compte

La gestion de votre compte se fait grâce à l'icône 🔼 visible dans le coin supérieur droit de votre fenêtre.

Une menu déroulant apparaît comme ci-contre, dans lequel plusieurs options vous sont proposées :

- Activer mode adulte : ouvre une fenêtre permettant d'entrer son code PIN afin d'activer le mode adulte du compte.
- Gérer mon quota* : ouvre une fenêtre permettant la gestion du quota entre toutes les communautés dont l'utilisateur est membre.
- Mon compte : ouvre une nouvelle fenêtre dans votre navigateur menant à votre compte CAPS.
- Se déconnecter de Kmotion.



Qu'est-ce qu'un quota ?

Un quota est un nombre d'heures de visualisation dont vous disposez sur Kmotion. Lors de votre inscription, vous disposez d'un quota de 5 heures.

GLOSSAIRE

Communauté

Groupe d'utilisateurs partageant des vidéos et des playlists en commun.

Mode adulte

Mode permettant de visionner des vidéos interdites aux mineurs.

Playlist

Liste de lecture contenant une ou plusieurs vidéos ajoutées par un utilisateur.

Quota

Nombre d'heures de visualisation disponible pour un utilisateur ou une communauté.

Replay

Système de vidéo de rattrapage de programmes diffusés à la télévision.

Upload

Mise en ligne de fichiers sur une plate-forme.



Besoin d'aide ?

Venez partager votre expérience avec la communauté et obtenir de l'aide. L'équipe Ktv intervient quotidiennement sur le forum : http://forum.caps.services

Ktv est une marque de K-SYS SA CHE–239.623.650 TVA Téléphone : +41 (0)22 510 21 04 - www.k-sys.ch

Version : 08-12-2016